



FICHE D'INSCRIPTION EN 1^{RE} ANNÉE (FPH1) 2025-2026

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HERBORISTERIE SUR 2 ANS

Fiche d'inscription en 1^{re} année (FPH1) à compléter et à envoyer à : **ARH-IFH - 329, route des Faurites - 07240 Chalencon**
avec 40 € de frais de dossier par : **chèque** à l'ordre de l'ARH-IFH
ou : **virement** : IBAN : FR76 1027 8089 1300 0204 6940 111 - BIC : CMCIFR2A

COORDONNÉES

Mme ☐ M. ☐ Nom : Prénom :
Rue : Code postal :
Ville : Pays : Tél. domicile :
Tél. portable : E-mail (écrire en lettres capitales) :@
Date de naissance :/...../..... Profession :

NIVEAU D'ÉTUDES

Pour suivre notre formation, le baccalauréat (ou équivalence) est exigé.

Joindre obligatoirement la copie de votre diplôme du baccalauréat.

Si le baccalauréat n'a pas été obtenu, cochez cette case ☐

et l'organisme de formation vous contactera pour un entretien téléphonique.

Dernier diplôme obtenu (joindre la copie) :

ACCESSIBILITÉ

Vigilants à l'accessibilité de notre formation au plus grand nombre, nous sommes à votre écoute pour étudier, avec notre référente-handicap, les possibilités d'adaptation en fonction de vos besoins.

Si vous êtes dans ce cas, contactez le secrétariat avant toute inscription.

MES MOTIVATIONS / MON PROJET

Décrivez en quelques lignes (ou sur une feuille annexe jointe) vos motivations et votre projet, si vous en avez un :

.....
.....
.....

CHOIX DE LA PÉRIODE POUR LA SESSION EN PRÉSENCE AU CENTRE DE FORMATION À CHALENCON (07)

Cochez la période de votre choix parmi les 3 périodes proposées :

- ☐ **Session N°1** : du lundi 21 avril (18h00) au samedi 26 avril 2025 (12h00) **(COMPLÈTE)**
- ☐ **Session N°2** : du dimanche 6 juillet (18h00) au vendredi 11 juillet 2025 (12h00) **(COMPLÈTE)**
- ☐ **Session N°3** : du dimanche 13 juillet (18h00) au vendredi 18 juillet 2025 (12h00)

À la suite de la réception de cette fiche d'inscription et du règlement de 40 €, une confirmation vous sera envoyée par mail.

MONTANT DE LA FORMATION - 1^{RE} ANNÉE

- **2400 € + 30 € d'adhésion à l'Association (ARH) qui comprend :**
 - ▶ les documents préparatoires à la botanique de terrain et la date d'accueil en visioconférence botanique (facultative mais conseillée) qui seront envoyés avec le retour de votre contrat.
 - ▶ les livres de cours des matières de 1^{re} année avec les exercices à envoyer aux correcteurs de septembre à avril suivant un calendrier donné et une évaluation horaire approximative.
 - ▶ les corrections personnalisées des exercices proposés.
 - ▶ la semaine en présence : session selon votre choix comprenant l'hébergement, la restauration et l'enseignement : cours, sorties botanique, ateliers, rencontres avec des professionnels des plantes médicinales sauvages.

ENVOI DU CONTRAT DE FORMATION :

- le contrat d'enseignement privé conforme à la loi du 12 juillet 1971 vous est envoyé, en double exemplaire, à partir de début janvier, en courrier recommandé avec accusé de réception accompagné des dispositions financières, du règlement intérieur et du bulletin d'adhésion à l'Association pour le Renouveau de l'Herboristerie (ARH)
- la place vous sera réservée pendant 14 jours (temps légal de réflexion).
- **lorsque votre dossier d'inscription nous revient complet :**

- ▶ avec les pièces demandées :
 - ▷ l'exemplaire du contrat signé et paraphé par vos soins,
 - ▷ le règlement intérieur signé,
 - ▷ 2 photos – format pièce d'identité,
 - ▷ la bulletin d'adhésion à notre association complétée et signée,
 - ▷ la photocopie de votre carte nationale d'identité ou passeport,
 - ▷ la fiche "dispositions financières" complétée et signée
- ▶ et les règlements demandés.

nous envoyons à votre adresse postale les documents de préparation botanique et la date du rendez-vous d'accueil botanique en visioconférence (facultative mais conseillée).

MODALITÉS DE PAIEMENT :

- **À la signature du contrat 1^{re} année :**
 - ▶ paiement au comptant par chèque ou virement : 2400 €
 - ▶ ou échelonnement possible comme suit : 720 € (par chèque ou virement) à la signature du contrat puis 3 mensualités de 560€ par prélèvement (suivant un échéancier).

FINANCEMENT :

- L'ARH-IFH est un organisme de formation continue enregistré auprès de la préfecture de la Région Auvergne Rhône-Alpes sous le numéro 82 38 05487 38. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Notre formation n'étant pas inscrites au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles), elle n'est pas finançable au titre du CPF (Compte Personnel de Formation). Pour tout autre type de financement (entreprise, OPCO, FAF, France Travail, Vivéa...), il convient de nous contacter en amont de la formation pour obtenir un devis.
- Il vous appartient d'effectuer les démarches auprès du financeur et de nous tenir informés.

Vous pensez être éligible à un financement, Lequel ?

Le secrétariat prendra contact avec vous, avant l'envoi de votre contrat d'enseignement.

Votre inscription ne sera considérée comme définitive que si elle est accompagnée de la notification de prise en charge de l'organisme sollicité.

Date et signature, précédées de la mention "Lu et accepté"

Association pour le Renouveau de l'Herboristerie - Institut Français d'Herboristerie

329, route des Faurites - 07240 Chalencon - Tél : 04 75 60 82 64 - Email : contact@arh-herboristerie.org
www.arh-herboristerie.org - www.institut-francais-herboristerie.fr

Enseignement privé à distance ouvert officiellement au rectorat de Paris en 1989 - Établissement déclaré au Rectorat de Grenoble depuis 2013 sous le numéro RNE 0383466L
Organisme de formation continue enregistré auprès de la préfecture de la Région Auvergne Rhône-Alpes sous le numéro 82 38 05487 38. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
SIRET n° 347 629 198 00073 - Code APE : 9499Z